

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

19/11/2025

AUBERGE ET CHALETS GRIFFON AVENTURE

ACHAT LOCAL



Votre pointage en matière d'achat local : 72%.

Vous vous démarquez, car :

> **1er niveau d'achat local**

Vous achetez au 1er niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec. Votre pourcentage actuel est de 100%.

> **2e niveau d'achat local**

Vous achetez au 2e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec et dont les produits sont assemblés, fabriqués ou empaquetés au Québec. Votre pourcentage actuel est de 61.4%.

> Vous choisissez des articles promotionnels fabriqués au Québec. Votre pourcentage actuel est de 80%.

> Vous choisissez du matériel de plein air fabriqué localement (ou acheté usagé). Votre pourcentage actuel est de 90%.

> **3e niveau d'achat local**

Vous achetez au 3e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec, dont les produits sont assemblés, fabriqués ou

empaquetés au Québec et dont la matière première provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 51.2%.

- Vous utilisez du bois local répondant au troisième niveau d'achat local pour vos rénovations et constructions d'infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 70.2%.
- Vous possédez une politique d'achat local non officielle pour ce qui est du 1er, du 2e et du 3e niveaux d'achat local.
- Vous détenez une politique d'achat non-officielle que vous partagez à vos sous-traitants ou votre personnel responsable des achats concernant vos demandes précises afin que les matières achetées et utilisées soient aux 2e et 3e niveaux d'achat local pour:
 - Vos appels d'offres et/ou vos responsables pour la construction d'infrastructures.
 - Votre personnel responsable des achats.
- Votre clientèle provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 55%.
- Vous embauchez du personnel demeurant dans un rayon de 25 km du lieu de travail ou demeurant sur place. Votre pourcentage actuel est de 100%.
- Vous avez recours à des sous-traitants locaux. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Vous mettez de l'avant des entreprises locales auprès de votre clientèle afin de les diriger vers les meilleures alternatives locales qui viendront compléter leurs séjours:
 - Par le biais de pamphlets et/ou de cartes d'affaires et/ou d'affiches et/ou d'un manuel du visiteur. Votre pourcentage actuel est de 50%.
 - Par le biais des discours du personnel.
- Vos actions en matière d'achat local sont communiquées et mises de l'avant:
 - Dans votre politique de développement durable.
 - Sur votre site internet.
 - Sur votre menu. Votre pourcentage actuel est de 50%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

2e niveau d'achat local

Augmenter votre 2e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec et dont les produits sont assemblés, fabriqués ou emballés au Québec. Votre pourcentage actuel est de 61.4%.

- Choisir des articles promotionnels fabriqués au Québec. Votre pourcentage actuel est de 80%.

- Choisir des articles en tissus fabriqués localement tels que des vêtements, des serviettes, des couvertures, des rideaux, des draps, etc. Votre pourcentage actuel est de 5%.
- 3e niveau d'achat local**
Augmenter votre 3e niveau d'achat local: faire affaire avec des fournisseurs qui ont des adresses civiques au Québec, dont les produits sont assemblés, fabriqués ou emballés au Québec et dont la matière première provient du Québec. Votre pourcentage actuel est de 51.2%.
- Prioriser du bois répondant au troisième niveau d'achat local pour vos rénovations et constructions d'infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 70.2%.
- Établir une politique d'achat local écrite pour ce qui est du 1er, du 2e et du 3e niveaux d'achat local.
- Établir une comptabilisation de vos produits/articles et de leurs niveaux d'achat local.
- Établir une politique d'achat écrite que vous partagerez à vos sous-traitants ou votre personnel responsable des achats concernant vos demandes précises afin que les matières achetées et utilisées soient aux 2e et 3e niveaux d'achat local pour:
 - Vos hébergeurs d'événements.
 - Vos appels d'offres et/ou vos responsables pour la construction d'infrastructures.
 - Votre personnel responsable des achats.
- Augmenter votre clientèle provenant de votre région (votre pourcentage actuel est de 10%) et provenant du Québec (votre pourcentage actuel est de 55%).
- Mettre de l'avant des entreprises locales auprès de votre clientèle afin de les diriger vers les meilleures alternatives locales qui viendront compléter leurs séjours:
 - Par le biais de pamphlets et/ou de cartes d'affaires et/ou d'affiches et/ou d'un manuel du visiteur. Votre pourcentage actuel est de 50%.
 - Par l'ajout d'hyperliens sur votre site internet.
 - Par le biais d'un hyperlien dans vos courriels de réservation.
- Communiquer vos actions en matière d'achat local:
 - Sur les réseaux sociaux.
 - Sur votre menu. Votre pourcentage actuel est de 50%.

COMPOSTAGE

Votre pointage en matière de compostage : 84%.



Vous vous démarquez, car :

- > Vous détenez un fonctionnement et un espace de compostage pour votre personnel dans les espaces suivants:
 - Dans votre/vos salle.s de bain (papier brun).
 - Dans votre cuisine/cafétéria/bureau.
 - Pour votre espace de camping.
 - Lors des déplacements.
- > Vous détenez un fonctionnement et un espace de compostage pour votre clientèle dans les espaces suivants:
 - Pour votre espace de camping.
 - Dans vos habitations/chalets/prêt-à-camper.
 - Dans votre/vos salle.s de bain (papier brun).
 - Dans votre salle à manger/cafétéria/cantine.
 - Sur votre terrain (endroits réservés à la gestion de matières résiduelles).
 - Dans votre pavillon ou chalet d'accueil.
 - Lors des sorties de votre clientèle avec vos guides.
- > Vous vous assurez que votre clientèle composte. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- > Vous vous assurez que votre personnel composte. Votre pourcentage actuel est de 100%.
- > Vous faites la promotion d'une bonne gestion des déchets compostables auprès de votre clientèle et votre personnel en lui communiquant clairement à l'aide d'affiches la façon de procéder. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous offrez de la formation à votre personnel et/ou vous partagez un document détaillé fournissant de l'information sur les matières organiques dites compostables et sur la façon d'en disposer afin de bien composter ainsi que sur les endroits désignés sur place ou dans les lieux visités pour la pratique du compostage.
- > Vous priorisez des produits et des emballages recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos achats. Votre pourcentage actuel est de 71%.
- > Vous utilisez des matériaux recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos infrastructures, vos constructions et vos rénovations. Votre pourcentage actuel est de 83%.

- > Vous utilisez des articles de maison tels que de la literie, des linges de maison, des serviettes, des rideaux et des vêtements promotionnels compostables. Votre pourcentage actuel est de 80%.
- > Vous priorisez d'abord des emballages réutilisables et en second lieu ceux qui sont compostables dans votre compost de maison et/ou dans votre région (vous en faites la vérification auprès de votre MRC).
- > Vous détenez un fonctionnement pour contrer le gaspillage alimentaire.
- > Vos actions en matière de compostage sont communiquées et mises de l'avant sur votre site internet (ex.: hyperlien menant à votre politique de développement durable).
- > Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour le compostage dans votre politique de développement durable.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Faire la comptabilisation de vos déchets résiduels et vous donner des objectifs de réduction.
- Poser sur les bacs et/ou dans les habitations des affiches précisant ce qui est compostable dans votre région afin d'aider votre clientèle et votre personnel à bien composter. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Demander à votre clientèle de participer à une bonne gestion des matières organiques lors des visites, et ce, par le biais des courriels de confirmation. (contenants à emporter pour faire le tri lors des sorties, endroits où disposer de ces matières, code éthique, etc.)
- Faire votre propre transformation de matières organiques sur place pour ensuite l'utiliser ou l'offrir à d'autres près de vous.
- Prioriser des produits et des emballages recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos achats. Ajouter ce critère à votre politique d'achat. Votre pourcentage actuel est de 71%.
- Utiliser des matériaux recyclables à l'infini et/ou biosourcés pour vos infrastructures, vos constructions et vos rénovations. Votre pourcentage actuel est de 83%.
- Utiliser des articles de maison tels que de la literie, des linges de maison, des serviettes, des rideaux et des vêtements promotionnels compostables. Votre pourcentage actuel est de 80%.
- Communiquer vos actions en matière de compostage sur vos réseaux sociaux.

RECYCLAGE



Votre pointage en matière de recyclage : 78%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous détenez un fonctionnement et un espace de recyclage pour votre personnel dans les espaces suivants:
 - Dans votre cuisine/caféteria/bureau.
 - Lors des déplacements.
- > Vous détenez un fonctionnement et un espace de recyclage pour votre clientèle dans les espaces suivants:
 - Pour votre espace de camping.
 - Dans vos habitations/chalets/prêt-à-camper.
 - Dans votre salle à manger/caféteria/cantine.
 - Sur votre terrain (endroits réservés à la gestion de matières résiduelles).
 - Dans votre pavillon ou chalet d'accueil.
 - Lors des sorties de votre clientèle avec vos guides.
- > Vous demandez à votre clientèle de trier, de rapporter et de disposer adéquatement de ses matières recyclables lors des sorties.
- > Vous vous assurez que votre clientèle recycle (votre pourcentage actuel est de 85%) et que votre personnel recycle (votre pourcentage actuel est de 90%).
- > Vous utilisez du papier et du carton recyclés tels que:
 - Papier brun et essuie-tout. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous faites recycler dans des points de dépôt reconnus vos matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles telles que:
 - Styromousses.
 - Produits dangereux (cannes de peinture, pots de colle, etc.).
 - Gros rebuts (matelas, électroménagers, etc.).
 - Articles électroniques et piles électriques.
 - Cartouches d'encre.

- Ampoules.
- Vous informez votre personnel des endroits où disposer des matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles.
- Vous mettez des affiches et votre personnel informe votre clientèle du fait que vous récupérez des matières non recyclables dans les installations conventionnelles telles que la styromousse, les batteries, les bombonnes de propane, les mégots de cigarettes, les crayons, etc. Votre pourcentage actuel est de 90%.
- Vous vous assurez de n'acheter aucun article de plastique non recyclable et à usage unique, tels que les collants ou bracelets journaliers, les cartes cadeaux et/ou magnétiques, les ustensiles, les petits contenants de lait, les bâtonnets pour le café, les pics pour le bar et les pailles, etc. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- Vous demandez à vos fournisseurs de réduire, de changer ou de reprendre leurs emballages si ceux-ci sont en trop grande quantité ou non recyclables (vous prioriser les emballages réutilisables).
- Vous communiquez clairement à votre clientèle et à votre personnel ce qui est recyclable et la façon d'en disposer:
 - En posant des affiches détaillées sur vos bacs de recyclage pour votre clientèle et votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 50%.
 - En offrant de la formation ou un document détaillé à votre personnel.
- Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour le recyclage dans votre politique de développement durable pour ensuite les mettre de l'avant sur votre site internet et vos différents canaux de communication. Votre pourcentage actuel est de 75%.


Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Mettre en place des systèmes pour vous assurer que votre clientèle recycle. Votre pourcentage actuel est de 85%.

Utiliser du papier et du carton recyclés tels que:

- Papier d'impression et enveloppes.
 - Papier hygiénique.
 - Papier brun et essuie-tout. Votre pourcentage actuel est de 50%.
 - Cartes d'affaires, dépliants et affiches (demander du Enviro100 à votre imprimeur).
- Faire recycler dans des points de dépôt reconnus vos matières en fin de vie qui ne se recyclent pas dans les installations conventionnelles telles que:

- Crayons (les apporter chez Bureau en Gros).

 Communiquer clairement à votre clientèle et à votre personnel ce qui est recyclable et la façon d'en disposer:

- En posant des affiches détaillées sur vos bacs de recyclage pour votre clientèle et votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Par l'entremise de courriels de confirmation à votre clientèle, demandez-lui de porter attention à la gestion des matières recyclables. (contenants à emporter pour faire le tri lors des sorties, endroits où en disposer correctement, code éthique, etc.)

Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour le recyclage pour ensuite les mettre de l'avant sur votre site internet et vos différents canaux de communication. Votre pourcentage actuel est de 75%.

PRODUITS BIODÉGRADABLES



Votre pointage en matière de produits biodégradables : 88%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous utilisez des produits ménagers avec la mention «biodégradable», certifiés par ÉcoLogo ou ayant passé le test 301 de l'OCDE (savon à vaisselle, savon à linge, nettoyant à vitre, nettoyant multi-usage et dégraissant). Votre pourcentage actuel est de 100%.
- > Vous utilisez de l'huile, de la peinture, de la teinture à l'eau et de l'encre à l'eau non toxiques et sans composés organiques volatils (COV) pour les rénovations, les aménagements et les impressions de produits publicitaires. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- > Vous utilisez du bois non traité pour vos constructions. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- > Vous évitez les activités utilisant du pétrole, du propane ou du gaz naturel. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- > Vous évitez l'utilisation de pétrole, de propane ou de gaz naturel pour vos aménagements et vos constructions. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- > Vous évitez d'acheter des produits neufs dérivés du pétrole (pailles, sacs, emballages, articles, constructions, etc.). Votre pourcentage actuel est de 75%.

- > Vos actions en matière de produits biodégradables sont communiquées et mises de l'avant sur vos réseaux sociaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour les produits biodégradables dans votre politique de développement durable.
- > Vous détenez une politique d'achat non officielle et en faites part à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser des produits biodégradables, sans COV et non toxiques.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Acheter/utiliser/vendre des produits et des aliments dont la production est exempte d'ingrédients/intrants chimiques (pesticides, engrais, fongicides, insecticides, etc.) :
 - Pour les tissus. Votre pourcentage actuel est de 20%.
 - Pour la nourriture et les breuvages.
 - Pour vos aménagements paysagers et/ou jardins. Votre pourcentage actuel est de 30%.
- Vous assurer qu'aucun ingrédient ni procédé chimique ayant un impact sur la santé ou l'environnement n'ait servi à produire les matières premières et les produits transformés que vous utilisez, vendez et proposez (incluant les conservateurs, les additifs, les arômes, les parfums, la paraffine, les colorants, le glutamate monosodique, le fluor, etc.) :
 - Pour votre nourriture et vos breuvages.
 - Pour vos savons.
 - Pour vos shampoings et revitalisants offerts.
 - Pour vos chandelles.
- Réduire les activités utilisant du pétrole, du propane ou du gaz naturel. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Éviter d'acheter des produits neufs dérivés du pétrole (pailles, sacs, emballages, articles, constructions, etc.). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Utiliser des sacs à ordures recyclables et de provenance recyclée portant la certification Écologo.
- Communiquer vos actions en matière de produits biodégradables sur vos réseaux sociaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 50%.

- Demander à votre clientèle d'utiliser des produits biodégradables, et ce, par l'entremise de courriel/ de liste d'effets à emporter/de code éthique.
- Par le biais d'une politique d'achat écrite, demander aux responsables des achats et/ou aux sous-traitants de prioriser des produits biodégradables, sans COV et non toxiques.

RÉUTILISATION



Votre pointage en matière de réutilisation : 72%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous priorisez des matériaux de provenance usagée ou issus de la revalorisation pour:
 - Vos moyens de transports. Votre pourcentage actuel est de 100%.
 - Vos outils. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous avez un système de comptabilisation des articles que vous n'utilisez plus et qui pourraient être revalorisés et vous vous assurez de les revaloriser ou de leur trouver un nouvel acquéreur, et ce, dans le but de leur offrir une 2e ou 3e vie. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Vous utilisez de la vaisselle et des contenants réutilisables et demandez à votre personnel d'en faire de même (boîtes à lunch zéro déchet, tasses à café, bouteilles d'eau, etc.). Votre pourcentage actuel est de 100%.
- > Votre clientèle apporte ses articles réutilisables (bouteilles d'eau réutilisables, boîtes à lunch zéro déchet, tasses à café réutilisables, lampes frontales rechargeables, etc.) à 60%.
- > Vous réutilisez les contenants issus de votre approvisionnement en matières premières (boîtes, sacs, caisses, système de consignation, etc.). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Vous avez un fonctionnement qui permet à votre clientèle de réutiliser et de revaloriser (ex.: sacs réutilisables, location de matériel pour les activités, location de transport, etc.).
- > Vous mettez à disposition de votre clientèle des endroits facilement repérables et accessibles pour remplir les bouteilles d'eau.
- > Vous évitez l'obsolescence programmée en utilisant des produits durables et en vérifiant les taux de réparabilité et les garanties de vos achats.

- Vous faites réparer localement vos machineries, vos outils, vos objets électroniques et/ou vos matériaux. Votre pourcentage actuel est de 90%.
- Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers en matière d'économie circulaire et de revalorisation dans votre politique de développement durable, puis vous la mettez de l'avant sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Vous détenez une politique d'achat non officielle afin de prioriser la revalorisation plutôt que l'achat d'articles neufs et à usage unique.
- Vous faites part de votre politique d'achat non-officielle à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser l'apport de la réutilisation.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Prioriser les produits de provenance usagée. Votre pourcentage actuel est de 37.2%.
- Prioriser des matériaux de provenance usagée ou issus de la revalorisation pour:
 - Vos Infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 46.8%.
 - Vos articles de plein air. Votre pourcentage actuel est de 1%.
 - Vos ponts, ponceaux, passerelles et escaliers. Votre pourcentage actuel est de 2%.
 - Votre mobilier. Votre pourcentage actuel est de 15%.
 - Vos outils. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Établir un système de comptabilisation des articles que vous n'utilisez plus et qui pourraient être revalorisés, puis s'assurer de les revaloriser ou de leur trouver un nouvel acquéreur, et ce, dans le but de leur offrir une 2e ou 3e vie. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Dans les courriels de réservation, demander à votre clientèle d'apporter ses articles réutilisables (bouteilles d'eau réutilisables, boîtes à lunch zéro déchet, tasses à café réutilisables, lampes frontales rechargeables, etc.).
- Réutiliser les contenants issus de votre approvisionnement en matières premières (boîtes, sacs, caisses, système de consignment, etc.) pour des envois postaux, de l'entreposage ou de l'emballage au sein de votre entreprise. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Mettre de l'avant le nombre de litres d'eau économisés chaque année, en effectuant la comptabilisation et en informant vos clients des résultats obtenus.
- Établir un fonctionnement qui permet de prioriser la location plutôt que l'achat afin de répondre aux besoins de l'entreprise (transports, machineries, articles de sport, etc.).

Votre pourcentage actuel est de 30%.

- Éviter l'obsolescence programmée en utilisant des produits durables et en vérifiant les taux de réparabilité et les garanties de vos achats. Inclure ce critère à votre politique d'achat.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers en matière d'économie circulaire et de revalorisation. Partager votre politique sur votre site internet. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Détenir une politique d'achat écrite afin de prioriser la revalorisation plutôt que l'achat d'articles neufs et à usage unique.
- Faire part de votre politique d'achat écrite à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser l'apport de la réutilisation.

ACTION COMMUNAUTAIRE



Votre pointage en matière d'action communautaire : 85%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous effectuez des dons à des gens défavorisés, à votre communauté ou à des organismes de façon soutenue, et ce, selon un calcul basé sur un minimum de 1% de vos revenus.
- > Vous offrez à votre personnel et votre clientèle des ateliers ou de la formation sur le développement durable (biodiversité, gestion des matières résiduelles, faune et flore, Sans trace, etc.). Votre pourcentage actuel est de 80%.
- > Vous vous assurez que vos matériaux, vos aliments et vos tissus provenant de pays en voie de développement (tissus, articles de plein air, transports, chocolat, café, etc.) soient certifiés équitables ou détiennent une certification équivalente en faisant la vérification auprès de vos fournisseurs. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous offrez l'accès à vos services aux gens dans le besoin en leur offrant une tarification spéciale.
- > Vous offrez de l'exclusivité à des organismes de votre région ou à la population locale (gratuités, rabais, activités spéciales, etc.).

- > Vous détenez et avez rédigé un plan d'interprétation des communautés locales (c.-à-d. une description des lieux visités présentant les aspects historiques, la culture, le patrimoine et les traditions des communautés locales ainsi qu'un volet sur l'importance du respect de ces dernières).
- > Vous partagez votre plan d'interprétation des communautés locales à votre personnel et vous lui offrez de la formation à ce sujet.
- > Votre personnel ayant reçu une formation sur les aspects de votre plan d'interprétation des communautés locales, vous vous assurez qu'il en informe votre clientèle.
- > Vous rendez visibles et accessibles des pancartes et/ou des fiches informatives à propos du patrimoine et des communautés locales.
- > Votre plan d'interprétation des communautés locales est partagé et accessible par le biais d'un hyperlien sur votre site internet et dans votre politique de développement durable.
- > Vous inscrivez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour l'aspect communautaire dans votre politique de développement durable, puis vous vous assurez de bien les communiquer en partageant votre politique sur votre site internet.
- > Vous détenez une politique d'achat non officielle afin de prioriser des produits équitables et éthiques.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Pratiquer l'insertion sociale au sein de votre organisation en offrant un espace à des gens avec difficulté à trouver un emploi.
- Effectuer des achats auprès d'entreprises qui pratiquent l'insertion sociale.
- Offrir à votre personnel et votre clientèle, de la formation sur le développement durable (biodiversité, gestion des matières résiduelles, faune et flore, Sans trace, etc.). Votre pourcentage actuel est de 80%.
- Vous assurer que vos matériaux, vos aliments et vos tissus provenant de pays en voie de développement (tissus, articles de plein air, transports, chocolat, café, etc.) soient certifiés équitables ou détiennent une certification équivalente en faisant la vérification auprès de vos fournisseurs. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Offrir des services et des espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Votre pourcentage actuel est de 40%.
- Informer votre clientèle du fait que votre personnel a reçu une formation et détient les connaissances pour lui parler du patrimoine, de l'histoire et des communautés locales

(courriels de confirmation, sur le site internet, etc.).

- Détenir une politique d'achat écrite afin de prioriser des produits équitables et éthiques.
- Faire part de votre politique d'achat écrite à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser les produits éthiques et équitables lors des achats auprès des fournisseurs.

ÉNERGIE VERTE






Votre pointage en matière d'énergie verte : 68%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous priorisez du matériel électrique et rechargeable pour:
 - Vos outils. Votre pourcentage actuel est de 95%.
 - Vos divers articles nécessitant de l'énergie. Votre pourcentage actuel est de 90%.
- > Au lieu des factures de papier, vous utilisez la facturation électronique pour votre clientèle (votre pourcentage actuel est de 80%) et pour votre comptabilité (votre pourcentage actuel est de 90%).
- > Vous posez des actions pour réduire votre empreinte carbone numérique tel que:
 - Détenir un hébergement à l'énergie renouvelable pour votre site web.
 - Réduire l'utilisation de données numériques. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Vous utilisez des technologies ou des produits certifiés pour améliorer l'efficacité énergétique ou contrôler la température ambiante de votre espace tel que:
 - Des minuteries ou des réglages automatiques pour contrôler la température ambiante.
 - Des détecteurs de mouvements qui activent l'éclairage (ou fermer les lumières).
 - Des ampoules à DEL. Votre pourcentage actuel est de 100%.
 - Des électroménagers certifiés ENERGY STAR. Votre pourcentage actuel est de 90%.
 - Une ou des bornes électriques.
- > Vos actions en matière d'énergie verte sont communiquées et mises de l'avant sur votre site internet (ex.: partager un hyperlien menant à votre politique de développement durable).

- > Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour l'énergie verte dans votre politique de développement durable. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Vous indiquez les emplacements de vos bornes électriques sur la carte de votre site, sur des pancartes et sur votre site internet.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Prioriser du matériel électrique et rechargeable pour:
 - Vos moyens de transport.
- Au lieu des factures de papier, utiliser la facturation électronique pour votre clientèle (votre pourcentage actuel est de 80%).
- Poser des actions pour réduire votre empreinte carbone numérique tel que:
 - Calculer, réduire et compenser votre empreinte numérique. Votre pourcentage actuel est de 75%.
-  Proposer à votre clientèle des idées et des moyens afin d'optimiser ses transports et de réduire son empreinte écologique lors des séjours (groupes de covoiturage, système de navette, transport en commun, etc.) et calculer la participation. Votre pourcentage actuel est de 13%.
-  Détenir un ou des systèmes de réduction de la consommation d'eau (minuteriers, mousseurs hydro-économiques sur robinets, robinets avec détecteurs, toilettes sèches/compostes, systèmes de revalorisation de l'eau, faible débit, etc.). Votre pourcentage actuel est de 25%.
- Utiliser des panneaux solaires, des éoliennes ou d'autres technologies favorisant l'autonomie énergétique.
-  Calculer et compenser vos GES pour:
 - Votre électricité.
 - Votre consommation d'essence sur place et dans vos déplacements (essence, propane, gaz naturel).
 - Le déplacement de votre personnel.
 - Le déplacement de votre clientèle (ou mettre en place un système pour qu'elle compense elle-même son déplacement).
 - La livraison de vos achats.

- Faire usage d'articles, d'outils et de machinerie ne nécessitant ni pétrole, ni charbon, ni gaz naturel. Votre consommation actuelle est d'environ 6466 litres d'essence et de 2555 litres de propane annuellement. Vous donner des objectifs de réduction.
- Communiquer vos actions en matière d'énergie verte sur les réseaux sociaux.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour l'énergie verte. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Par le biais d'un courriel, d'une liste d'effets à emporter et/ou d'un code d'éthique, demander à votre clientèle de prioriser des produits et des articles électriques ou à l'énergie renouvelable.
- Détenir une politique d'achat écrite et en faire part à vos responsables des achats et/ou à vos sous-traitants pour qu'ils s'assurent de prioriser des produits et des articles électriques ou à l'énergie renouvelable.

HABITATION ÉCOLOGIQUE



Votre pointage en matière d'habitation écologique : 79%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous utilisez des matériaux et des produits sans COV, non toxiques et biodégradables pour vos rénovations et vos constructions neuves (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, peinture, colle, teinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 71%.
- > Vos bâtiments laissent entrer la lumière naturelle pour bénéficier du soleil passif.
- > Les matériaux achetés et utilisés pour vos habitations, vos infrastructures et vos rénovations sont de provenance locale au troisième niveau (bois de scierie ou de votre terrain, peinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 71%.
- > Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour vos habitations et vos infrastructures à travers votre politique de développement durable. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Vous détenez une politique d'achat non officielle que vous partagez avec vos responsables des achats et vos sous-traitants afin qu'ils s'assurent de prioriser des matériaux durables, sans COV, biosourcés, conçus pour optimiser l'énergie et répondant au 3e niveau d'achat local, et ce, pour vos habitations et vos infrastructures.

- > Vos actions en matière d'habitations et d'infrastructures durables sont communiquées et mises de l'avant sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 75%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Utiliser des matériaux et des produits sans COV, non toxiques et biodégradables (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, peinture, colle, teinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 71%.
- Utiliser des matériaux récupérés/usagés/revalorisés pour vos infrastructures (portes, fenêtres, isolation, planchers, toits, plomberie, bois, etc.). Votre pourcentage actuel est de 47%.
- Acheter et utiliser davantage de matériaux de construction répondant au troisième niveau d'achat local pour vos habitations, vos infrastructures et vos rénovations (bois de scierie ou de votre terrain, peinture, etc.). Votre pourcentage actuel est de 71%.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour vos habitations et infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Détenir une politique d'achat écrite et la partager avec vos responsables des achats et vos sous-traitants afin de prioriser des matériaux durables, sans COV, biosourcés, conçus pour optimiser l'énergie et répondant au 3e niveau d'achat local, et ce, pour vos habitations et vos infrastructures.
- Mettre de l'avant vos actions en matière d'habitations et d'infrastructures durables sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site internet). Votre pourcentage actuel est de 75%.

FAUNE ET FLORE



Votre pointage en matière de faune et flore : 81%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous offrez de la formation à votre personnel et vous vous assurez d'appliquer les principes Sans trace afin de ne laisser aucune trace ni aucun déchet dans l'environnement, autour de votre bureau central, sur les lieux des activités et lors de vos déplacements.

- > Vous offrez de la formation à votre personnel et vous vous assurez qu'il informe votre clientèle sur la faune et la flore du territoire, les aspects géographiques et écologiques des lieux visités, les gestes écoresponsables pour préserver les milieux naturels ainsi que sur la biodiversité et les écosystèmes visités.
- > Sur votre site internet, vous partagez une description des milieux naturels de votre territoire ainsi que vos mesures en place pour les préserver. Votre pourcentage actuel est de 60%.
- > Vous détenez et avez rédigé un plan d'interprétation de la faune et de la flore de votre territoire (c.-à-d. une description des lieux visités sous leurs aspects géographiques et écologiques, un volet sur les gestes écoresponsables pour préserver les milieux naturels ainsi qu'un survol de la biodiversité et des écosystèmes visités).
- > Vous partagez votre plan d'interprétation de la faune et de la flore à votre personnel.
- > Vous communiquez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour la protection de la faune et de la flore dans votre politique de développement durable qui, elle, est mise de l'avant sur votre site internet.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Détenir des pancartes et/ou des fiches explicatives sur les principes Sans trace afin d'inciter la clientèle à sauvegarder la biodiversité et à ne laisser aucune trace.
- Détenir une politique sur les principes Sans trace et la partager à votre clientèle par le biais des courriels de réservations et des discours du personnel.
- Détenir une politique sur les principes Sans trace et la rendre visible sur votre site web.
- Sur votre site internet, mettre de l'avant le fait que votre personnel a reçu une formation sur la faune et la flore du territoire visité ainsi que sur les comportements à adopter et à éviter en vue de préserver les milieux naturels.
- Détenir des pancartes et/ou des fiches explicatives visibles sur la faune et la flore de votre territoire qui sont visibles et accessibles à votre clientèle.
- Sur votre site internet, partager une description des milieux naturels de votre territoire ainsi que vos mesures en place pour les préserver. Votre pourcentage actuel est de 60%.
- Partager les données de la faune et de la flore de votre territoire sur les lieux physiques ainsi que sur votre site web pour qu'elles soient visibles auprès de votre clientèle.

BIOLOGIQUE ET SANS OGM

Votre pointage en matière de biologique et sans ogm : N/A%.



EMBALLAGE

Votre pointage en matière d'emballage : 94%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous achetez des produits en vrac, sans emballage ou offerts dans des contenants pouvant être réutilisés ou consignés. Le cas échéant, vous assurez que lesdits contenants ne soient pas recyclés mais bel et bien réutilisés pour:
 - Vos infrastructures. Votre pourcentage actuel est de 90%.
 - Vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- > Vous vendez et/ou offrez des produits sans emballage, en vrac ou dans des contenants consignés et vous n'utilisez pas de contenants et d'ustensiles à usage unique pour:
 - Vos breuvages.
 - Vos produits offerts en boutique.
- > Vous ne vendez et n'offrez aucun produit emballé ni de contenants et ustensiles à usage unique, car votre service est une expérience et ne nécessite aucun ou très peu d'emballage. Votre pourcentage actuel est de 95%.
- > Par le biais de votre politique de développement durable, vous divulguez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers afin d'atteindre le zéro déchet.
- > Vous détenez une politique d'achat non officielle qui vise l'achat de produits zéro déchet et vous la partagez avec vos responsables des achats et vos sous-traitants.
- > Vos actions mises en place dans le but d'être zéro déchet sont communiquées et mises de l'avant sur votre site internet (ex.: partager un hyperlien menant à votre politique de développement durable).

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Acheter des produits sans emballage, en vrac ou offerts dans des contenants pouvant être réutilisés ou consignés. Le cas échéant, vous assurez que lesdits contenants ne soient pas recyclés mais bel et bien réutilisés pour:
 - Vos aménagements paysagers.

- Vos produits ménagers.
 - Votre nourriture.
 - Vos breuvages. Votre pourcentage actuel est de 70%.
- Établir et rédiger une politique d'achat écrite qui vise l'achat de produits zéro déchet et la partager avec vos responsables des achats et vos sous-traitants.

ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE




Votre pointage en matière d'aspect socio-économique : 81%.

Vous vous démarquez, car :

- > Vous possédez un modèle d'affaires transparent et inclusif (c.-à-d. transparent au niveau des finances, transparent et inclusif dans les prises de décision et les actions de la gouvernance, modèle d'affaires responsable, etc.).
- > Vous réalisez régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de votre personnel afin de prendre en considération leurs opinions, remarques, suggestions et besoins.
- > Vous détenez une politique de conciliation famille-travail non officielle et offrez une flexibilité quant aux vacances et aux congés (selon vos besoins et leurs besoins).
- > Vous proposez à votre personnel des tarifs préférentiels et/ou de la gratuité sur vos produits et services.
- > Vous respectez l'équité salariale et vous détenez une échelle salariale.
- > Vous détenez une politique non officielle visant l'inclusion sociale à travers l'embauche de personnel et à offrir du soutien pendant l'intégration de celui-ci (minorités ethniques, identités de genre, retraité.es, personnes à mobilité réduite, etc.).
- > Vous priorisez les organisations qui détiennent une démarche écoresponsable lors de vos achats et de vos collaborations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- > Vous avez une personne responsable de l'écoresponsabilité au sein de votre organisation.
- > Vous possédez une politique de développement durable et elle est tenue à jour (c'est-à-dire démontrer la performance écoresponsable actuelle ainsi qu'établir et tenir à jour des objectifs, des échéanciers et des stratégies en ce sens). Votre pourcentage actuel est de 75%.

- > Vous affichez votre politique de développement durable sur votre site internet.
- > Vous détenez une ou plusieurs politiques d'achat responsable (pour les produits ménagers, les produits en boutique, les restaurants et la nourriture, les sorties avec les guides, les infrastructures, les événements, etc.).
- > Vous partagez votre ou vos politiques d'achat responsable aux responsables des achats (ex.: à votre personnel responsable des achats, dans vos appels d'offres, à vos hébergeurs d'événements, etc.).
- > Vous impliquez votre personnel dans la démarche d'écoresponsabilité de l'entreprise au moyen de formations ainsi qu'en ajoutant au manuel du personnel les points à considérer en ce qui a trait à la réutilisation, à la gestion des matières résiduelles et à la politique Sans trace s'il y a lieu.
- > Vous travaillez en partenariat avec des organismes locaux ou des communautés locales pour développer de nouveaux services communs (c.-à-d. cultiver l'entraide plutôt que la compétition).
- > Vous communiquez vos actions en matière d'écoresponsabilité et de bonne gouvernance sur vos réseaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site web, afficher votre certification écoresponsable, parler de vos actions posées par rapport à chacun des 12 principes écoresponsables, etc.). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- > Dans votre politique de développement durable, vous divulguez vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour une gouvernance inclusive et écoresponsable. Votre pourcentage actuel est de 75%.

Voici maintenant ce qu'il vous reste à mettre en place au sein de votre entreprise :

- Réaliser des enquêtes de satisfaction anonymes auprès de votre personnel afin de prendre en considération leurs opinions, remarques, suggestions et besoins.
- Réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction en ligne auprès de votre clientèle après chaque visite, afin de prendre en considération leurs opinions, remarques, suggestions et besoins.
-  Mettre en place des stratégies pour augmenter le taux de rétention de votre personnel. Votre pourcentage actuel est de 25%.
- Établir une politique de conciliation famille-travail écrite et offrir une flexibilité quant aux vacances et aux congés (selon vos besoins et leurs besoins).
- Détenir une politique écrite visant l'inclusion sociale à travers l'embauche de personnel et à offrir du soutien pendant l'intégration de celui-ci (minorités ethniques, identités de

genre, retraité.es, personnes à mobilité réduite, etc.).

- Prioriser les organisations qui détiennent une démarche écoresponsable lors de vos achats et de vos collaborations. Votre pourcentage actuel est de 50%.
- Vous assurer que la personne responsable de l'écoresponsabilité au sein de votre organisation établisse des objectifs, des échéanciers, des politiques et fasse les analyses ainsi que les suivis sur la performance des objectifs atteints.
- Établir, rédiger et tenir à jour une politique de développement durable (c'est-à-dire démontrer la performance écoresponsable actuelle ainsi qu'établir et tenir à jour des objectifs, des échéanciers et des stratégies en ce sens). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Établir et rédiger une ou plusieurs politiques d'achat responsable (pour les produits ménagers, les produits en boutique, les restaurants et la nourriture, les sorties avec les guides, les infrastructures, les événements, etc.).
- Partager votre ou vos politiques d'achat responsable aux responsables des achats.(ex.: à votre personnel responsable des achats, dans vos appels d'offres, à vos hébergeurs d'événements, etc.).
- Communiquer vos actions en matière d'écoresponsabilité et de bonne gouvernance sur vos réseaux et sur votre site internet (ex.: partager votre politique de développement durable sur votre site web, afficher votre certification écoresponsable, parler de vos actions posées par rapport à chacun des 12 principes écoresponsables, etc.). Votre pourcentage actuel est de 75%.
- Dans votre politique de développement durable, inscrire vos mesures en place ainsi que vos prochains objectifs et échéanciers pour une gouvernance inclusive et écoresponsable. Votre pourcentage actuel est de 75%.

Copyright © 2025 Les Pages Vertes. Tous droits réservés.